

Le pâturage hivernal des brebis sur les prairies permanentes bovines

En six questions-réponses, cette fiche résume les éléments clefs de l'impact du pâturage des brebis, entre novembre et janvier, sur des prairies utilisées par des bovins le reste de l'année.

LES PRÉCAUTIONS NÉCESSAIRES

- **Le pâturage doit être terminé au plus tard fin janvier afin de ne pas compromettre le rendement de la prairie au printemps suivant,**
- **Dans les régions où la tuberculose sévit chez les bovins, il est prudent de ne pas faire pâturer les brebis sur des parcelles bovines en dehors de l'exploitation.**

1. Quelles solutions pour adapter les clôtures aux deux espèces de ruminants ?

Selon le type d'aménagement existant, plusieurs adaptations sont envisageables :
- Si la parcelle est équipée d'un seul fil électrique, il est possible d'ajouter deux ou trois fils supplémentaires, ou de remplacer l'installation par une clôture électrique fixe ou mobile à trois ou quatre fils. Un filet peut également être installé en complément, devant le fil existant,
- Si la prairie est délimitée par des barbelés, six rangs sont nécessaires en présence d'agneaux avec un espacement réduit entre les rangs inférieurs. En l'absence de jeunes ovins, un ou deux barbelés supplémentaires peuvent être ajoutés afin d'atteindre au moins cinq rangs. Il est également possible d'installer une clôture électrique fixe ou mobile à trois ou quatre fils,
- Si la prairie est bordée d'une haie, l'installation d'une clôture fixe ou mobile est indispensable.

DOCUMENT DISPONIBLE EN LIGNE :
CLÔTURES MIXTES BOVINS/OVINS QUELLES SOLUTIONS ?

Le risque de transmission de petite douve des ovins aux bovins apparaît faible en hiver.



2. Quels risques de transmission de parasites internes d'une espèce à l'autre ?

Quatre espèces de strongles sont communes aux ovins et aux bovins. Le risque de transmission d'une espèce à l'autre à la suite du pâturage hivernal des brebis apparaît faible. Il en est de même pour les petites et grandes douves. En revanche, il n'est pas possible d'être affirmatif concernant les paramphistomes.

DOCUMENT DISPONIBLE EN LIGNE :
ALTERNER BREBIS ET VACHES AU PÂTURAGE : UNE SOLUTION POUR LIMITER LES PARASITES INTERNES ?

CIIRPO

INSTITUT DE L'ELEVAGE idele

3. La mise à l'herbe des vaches est-elle retardée par le pâturage des brebis en hiver ?

Lorsque le pâturage se termine fin janvier, la hauteur d'herbe des prairies pâturées est équivalente à celles non pâturées 8 à 10 semaines plus tard. En revanche, un pâturage plus tardif induit un écart de hauteur d'herbe de l'ordre de 10 à 15 cm en faveur des parcelles non valorisées en hiver par les brebis.

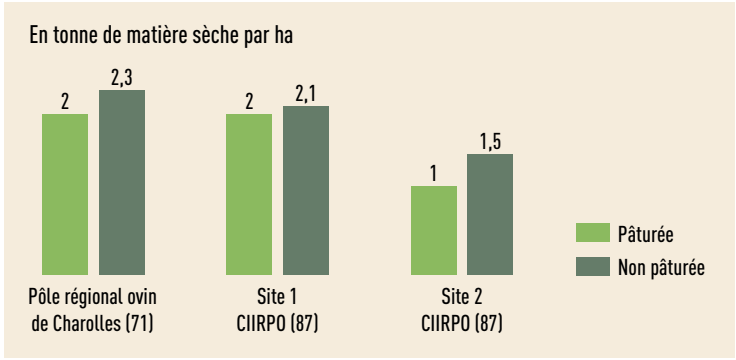


La mise à l'herbe des bovins n'est pas retardée par le pâturage hivernal des brebis, s'il cesse fin janvier.

4. Le rendement de la prairie est-il diminué au printemps suivant ?

La perte de rendement des prairies pâturées est de l'ordre de 350 kg de matière sèche par hectare par rapport à celles au repos hivernal. La biomasse valorisée en hiver par les brebis est estimée à 600 kg de matière sèche par ha. La production annuelle de la prairie est donc au moins équivalente avec un pâturage hivernal, sans modifier la conduite au pâturage des bovins.

RENDEMENTS DES PRAIRIES AU COURS DE LA PREMIÈRE QUINZAINE D'AVRIL (500° JOUR)



Source : Idele/CIIRPO/pôle régional ovin de Charolles 2025 (projet ACCOMPLiR)



Les mesures de densité du sol n'ont montré aucun tassement lié au pâturage des brebis.

5. La qualité de la prairie est-elle améliorée ?

La teneur en protéines est supérieure pour les parcelles pâturées en hiver par les brebis, en début de printemps (à 300° jour, soit au moment de la mise à mise à l'herbe des bovins). Ainsi, l'herbe affiche environ 10 g de protéines digestibles (PDI) en plus. Cet écart s'estompe toutefois au fil du printemps.

6. Faut-il craindre une compaction du sol en conditions pluvieuses ?

Toutes les mesures de densité du sol réalisées indiquent une absence de compaction du sol liée au pâturage hivernal des brebis, y compris lors d'épisodes particulièrement pluvieux. Le sol minéral apparaît bien structuré avec une masse volumique apparente de 1,4 g/cm³ en moyenne.

DOCUMENT DISPONIBLE EN LIGNE :
FAIRE PÂTURER LES BREBIS SUR LES PRAIRIES PERMANENTES DES BOVINS EN HIVER

EN RÉSUMÉ

Le pâturage des brebis, entre novembre et janvier, sur des prairies utilisées par des bovins le reste de l'année :

- **Plusieurs solutions possibles pour adapter les clôtures des bovins aux ovins,**
- **Peu de risque de transmission des parasites internes d'une espèce à l'autre,**
- **Peu d'impacts sur la qualité et le rendement de la prairie au printemps suivant.**

Résultats issus de l'étude ACCOMPLiR conduite par Idele et financée par le Casdar

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Laurence Sagot et Denis Gautier : CIIRPO / Institut de l'Élevage
  Tél. : 06 45 32 24 87 ou laurence.sagot@idele.fr
- Sites internet :
  www.inn-ovin.fr et www.idele.fr/ciirpo

08/2026 - Document réalisé avec le soutien financier de :

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Cofinancé par l'Union européenne
RÉGION Nouvelle-Aquitaine
CO-FINANCÉ PAR RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

Pub 00263111087 - ISBN 978-2-7148-0225-5
© Photos : CIIRPO